

gences naturelles : celui-ci, M. de Chateaubriand, à qui faisait défaut le caractère et non le génie de l'homme d'État, d'une pénétrante sagacité qui était son genre de profondeur, doué de ces deux qualités précieuses qui ont souvent suppléé à bien des lacunes et obvié à bien des excès, celle de répondre à son siècle et celle de ne pas douter de la France, plein de sympathie pour l'un et de foi dans l'autre, tout possédé de l'idée qu'il fallait distraire au dehors l'imagination des générations modernes, *l'occuper à la gloire, la mener à la réalité par des songes*, et capable en même temps de satisfaire ces désirs inquiets sans les déchaîner, de les déployer dans l'ordre, d'ouvrir à ces grands instincts populaires quelque grand but national, comme il le prouva par la campagne d'Espagne, dont il eut l'initiative, par l'affranchissement de la Grèce, dont il fut le prophète dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, et le tribun dans ses articles de journal, par l'expédition d'Alger, dont il émettait la pensée dès 1816 dans une motion à la Chambre des pairs ; celui-là, M. de Villèle, administrateur consommé, vraiment créateur dans cette science et dans cet art qui s'appelle le crédit, à jamais digne de mémoire par ses réglemens de finance et par la loi de l'indemnité, mais peu tourné vers les vastes conceptions politiques auxquelles son éducation comme son tempérament l'avaient laissé

étranger, d'un esprit moins perçant que clair et moins sûr que net, plus apte à réparer le passé qu'à préparer l'avenir, allant toujours au plus pressé, exposé quelquefois à étouffer les questions par envie de les simplifier, et à prendre des résultats immédiats pour des solutions définitives.

Certainement, avec un peu de condescendance mutuelle, il eût été aisé de changer ces diversités mêmes en un principe d'harmonie et de force. Bien au contraire, elles n'amènèrent que le déchirement : là où le ministre des affaires étrangères méditait l'érection de monarchies, le président du Conseil apercevait avant tout des marchés à disputer le plus vite possible par des tarifs à la concurrence britannique. Non que des royautés bourbonniennes ne lui eussent mieux convenu à tous égards ; sa pensée s'y était sérieusement arrêtée lors du congrès de Vérone, il avait même dressé un plan hardi d'exécution pour le cas où les grandes puissances, se liant par une action commune avec la France, consentiraient à se faire médiatrices, et, au besoin, parties intervenantes entre l'Espagne et les colonies : c'était de transporter d'office un infant au Mexique sur notre escadre de Brest (1). Mais

(1) Documents inédits, communiqués par M. le comte de Neuville, gendre de M. de Villèle. — Voici le plan que, dans ses lettres confidentielles, M. de Villèle pressait le principal de nos plénipotentiaires d'insinuer au congrès : les cinq grandes puissances s'engageraient

le congrès s'était séparé sans conclure; la France, encore humiliée, n'avait pu y parler avec l'énergie nécessaire, et peut-être la liberté de ses allures, l'autorité décisive de ses propositions se trouvait-elle diminuée d'avance par l'attitude de son principal plénipotentiaire, M. de Montmorency, qu'avaient fasciné outre mesure les beaux rêves de chevalerie européenne décorés du nom de Sainte Alliance; d'ailleurs, à cette époque, l'initiative que conseillait de prendre M. de Villèle aurait rencontré comme un obstacle insurmontable l'inertie des cabinets, la politique perpétuellement dilatoire du prince de Metternich, la solidarité indestructible et sourde qui unissait les gouvernements de Vienne et de Londres. Les royautés bourbonniennes d'Amérique valaient-elles la peine qu'une nouvelle négociation fût essayée en leur faveur? L'entreprise serait longue, les difficultés nombreuses et délicates; à travers toutes ces

préalablement à ne réclamer aucun avantage spécial dans leurs rapports commerciaux avec les nouveaux États d'Amérique; les métropoles elles-mêmes s'imposeraient la même réserve, et, la première, la France en donnerait l'exemple en traitant avec la république d'Haiti, moyennant une indemnité pour nos colons. Cette déclaration faite, les grandes puissances proposeraient à l'Espagne un compromis aux termes duquel ses possessions coloniales lui seraient garanties là où sa domination était demeurée entière; des infants placés comme rois, là, comme au Mexique, où ce mode de transaction était possible; la république reconnue, là, comme en Colombie, où cette forme de gouvernement paraissait sérieuse et définitive.

lenteurs l'Angleterre pourrait, dans un traité de commerce clandestinement préparé, se ménager d'énormes privilèges! C'était là ce qui préoccupait maintenant M. de Villèle: il avait hâte d'en finir, de *balayer*, comme il l'écrivait à l'un de ses collègues, *toutes les questions qui menaçaient le repos du monde*; pour lui, rien n'était plus mortel aux affaires, rien n'était pire que l'incertitude; même à Vérone, si la cour de Madrid, aveugle et folle jusqu'au bout, avait opposé à tout projet de transaction, à tout essai d'accommodement une réponse négative ou évasive, il eût été d'avis de considérer la France comme dégagée de ses obligations internationales, et de procéder à la reconnaissance des colonies émancipées (1). Après la guerre d'Espagne, l'impatience de M. de Villèle s'accrut de toute l'humeur qui animait M. Canning; il voyait toujours l'Angleterre se glissant, des traités

(1) Nous devons à une bienveillante communication de M. Alfred Nettement, digne historien de cette grande époque, le texte inédit des instructions rédigées par M. de Villèle pour MM. les plénipotentiaires au Congrès de Vérone, relativement aux affaires des colonies espagnoles: « Si, disaient ces instructions, la disposition des souverains était telle que les plénipotentiaires français crussent pouvoir faire traiter utilement au Congrès la question de la reconnaissance des gouvernements établis dans le Brésil et les Amériques espagnoles, il serait utile, il serait digne de l'assemblée des souverains de faire demander à l'Espagne et au Portugal la communication de leurs intentions, de leurs moyens pour rétablir l'ordre, la paix et la sécurité pour la navigation européenne dans cette partie du monde,

de commerce à la main, dans toute l'Amérique insurgée, tandis que nous nous épuiserions nous-mêmes en conférences et en protocoles ; il la voyait, selon ses expressions familières, *mangeant l'huître dont nous casserions péniblement les écailles*. Plein de cette inquiétude, il disait un jour au directeur des douanes, M. de Saint-Cricq : « Regardez bien, mon cher directeur, à nos expéditions et à nos retours du côté de l'Amérique méridionale. Préparons pour cela des tarifs bien entendus. Moi, vous le savez, je ne mets pas de poésie dans les affaires. Tout ce beau pays de là-bas ne sera qu'un marché anglais, si Chateaubriand continue seulement une année sa correspondance tête à tête avec Canning (1). » N'en déplaise pourtant à M. de Villèle, M. de Chateaubriand avait raison ; la seconde vue du poète était plus pratique que la lucidité du financier : même pour le bien du commerce, plutôt que d'accepter tel quel un *statu*

d'offrir à ces puissances de concourir avec elles à ce rétablissement par notre médiation, et, dans le cas probable d'un refus de la part des métropoles, de convenir par un traité entre les grandes puissances, qu'elles considèrent ce refus et la situation réelle des colonies comme suffisants pour leur faire reconnaître comme États indépendants toutes les parties constituées régulièrement des États d'Amérique, s'obligeant à ne réclamer pour aucune puissance particulière des avantages spéciaux dans les relations commerciales auxquelles l'acte de reconnaissance de ces nouveaux États de vrait donner lieu. »

(1) M. Villemain. *La Tribune moderne*, chap. XIV, p. 353.

quo anarchique, sans garantie pour personne, il fallait essayer de bâtir sur des assises durables un gouvernement sérieux, capable d'observer les traités qu'il signerait.

C'est une justice à rendre à M. de Chateaubriand que, dans les quelques mois qu'il allait passer encore au ministère, il agit avec vigueur et suite. Comme ces soleils de montagnes, qui jettent d'abord tous leurs feux et se couvrent en un instant de vapeurs, il arrive aux grands artistes mêlés aux affaires que, d'une intuition admirablement prompte et vive, ils se laissent, à l'heure de l'exécution, envelopper par les langueurs dormantes ou par le trouble de la passion. M. de Chateaubriand, cette fois, évita le péril vers lequel penchait sa nature. Son premier soin fut de demander à Ferdinand VII un décret proclamant la liberté du commerce avec les colonies insurgées. C'était un point essentiel à gagner. L'Angleterre, pour motiver sa prochaine reconnaissance des nouvelles républiques, mettait en avant les inconvénients du provisoire, les dommages que causait à ses nationaux l'absence d'officiers diplomatiques régulièrement institués. La liberté du commerce promulguée, tout prétexte lui était enlevé, elle pouvait légalement accréditer des consuls où bon lui semblait ; elle était condamnée, si elle persistait dans ses résolutions, à faire un éclat qui l'isolerait en Europe. Or, devant

cette conséquence, l'Angleterre ne reculerait-elle pas? Les tories la gouvernaient encore, avec eux l'habitude et le respect un peu superstitieux des alliances continentales; au sein même du ministère les opinions étaient divisées sur l'issue à donner au conflit hispano-américain; lord Liverpool, M. Peel, le duc de Wellington représentaient les traditions britanniques en face de M. Canning, dont les bouffées révolutionnaires venaient moins d'un calcul que d'un dépit. Mais déjà Ferdinand VII s'était récrié contre le décret qui lui était proposé. Il ne voulait pas le signer. En vain l'ambassadeur de France à Madrid, M. le marquis de Talaru, cherchait à lui expliquer que, loin de nuire à sa cause, la liberté du commerce la servirait; qu'elle aurait le mérite de tenir en échec l'hostilité de l'Angleterre; que, de plus, elle aurait celui de permettre à la France et aux autres puissances amies de l'Espagne d'avoir à leur tour des consuls qui seraient, parmi les populations en révolte, les représentants officiels et efficaces des idées de conciliation. Ferdinand refusait toujours. Il imagina un moyen terme en vertu duquel son gouvernement s'engagerait secrètement à tolérer le commerce de l'Europe avec les colonies. M. de Talaru lui répondit qu'une tolérance de ce genre, déguisée sous cette forme, serait dénuée de tout effet politique; qu'il n'en résulterait ni un argument de moins

pour l'Angleterre, ni une force de plus pour l'Espagne. Louis XVIII était justement irrité par une obstination aussi aveugle: « Jé désire vivement, pour votre honneur et pour le nôtre, écrivait M. de Chateaubriand à M. de Talaru, le 24 janvier 1824, que vous emportiez ce décret de la liberté du commerce. Vous devez tout mettre en usage. Vous sentez qu'il ne nous est pas possible de rester comme nous sommes. Songez à ce que nous deviendrons lorsque les discussions vont s'ouvrir dans le Parlement d'Angleterre, et que nous verrons celle-ci s'emparer, sous nos yeux, des colonies espagnoles; car, déclarer leur indépendance ou les prendre, le résultat est le même; et c'est là ce que nous aurions fait à Madrid! Cela n'est pas tolérable. La déclaration de l'indépendance du commerce sauve notre honneur, nous met dans une bonne position à la tribune, et obligerait l'Angleterre à se faire ouvertement le champion de l'insurrection, puisqu'elle ne pourrait plus argumenter de ses intérêts commerciaux. Attaquez le roi corps à corps, faites signer devant vous. » Et insistant sur la nécessité qu'il y avait, pour réussir, de séparer le roi de son entourage, le ministre ajoutait: « Il y a un moyen, c'est de faire signer le roi sans en passer par les conseils. Et ne sortez du palais que le décret ne soit signé. Faites-vous, si vous voulez, accompagner de M. de Bourmont, qui déclarera qu'il attend vos

ordres pour évacuer Madrid. » Ferdinand se décida et signa. « Le décret sur la liberté du commerce, écrivait quelques jours après M. de Chateaubriand à M. de Talaru, fait un effet considérable. Les Anglais sont dans la position la plus embarrassante; ils ont de l'humeur, et n'osent ouvertement attaquer un acte inattaquable et qui les gêne en les forçant de s'expliquer. » Avec cette négociation, une autre, non moins compliquée et non moins importante, avait été suivie d'un égal succès : Ferdinand VII s'était résigné à provoquer la médiation de l'Europe entre la métropole et les colonies. Là aussi, que de répugnances à vaincre ! que de luttes de détail à engager ! Le roi, qui avait commencé par écarter absolument le projet de médiation, l'avait ensuite accueilli sous cette condition que l'Angleterre n'y figurerait pas : rien de plus imprudent; il se jetait tête baissée dans le piège qui lui était tendu : « Isoler les quatre cours continentales de la cour de Londres, écrivait M. de Chateaubriand à M. de Talaru, le 25 novembre 1823, serait donner à celle-ci le droit de se déclarer, à l'instant même, pour l'indépendance des colonies : faites bien réparer cette erreur capitale. » Ferdinand VII se ravisa et céda encore. Restait maintenant l'Angleterre : contrariée et blessée par le décret sur la liberté du commerce, elle se vengeait en ne voulant point prendre part à

la médiation. Le plus sage était de laisser passer cette bouderie, de laisser surtout finir la session du Parlement, devant lequel les ministres se sentaient moins à l'aise. « La demande en médiation que j'ai également obtenue de l'Espagne, écrivait M. de Chateaubriand (1) à M. de Rayneval, ministre de France à Berlin, est restée sans effet pour le moment; car il m'aurait paru de la dernière imprudence d'avoir ici des conférences sur cette immense question, l'Angleterre refusant d'y participer. Nous aurions justifié toutes les résolutions de M. Canning; sous prétexte que les puissances continentales s'occupaient des colonies, il se serait hâté d'en reconnaître l'indépendance, et nous aurions ainsi précipité les colonies dans les bras de l'Angleterre en voulant les sauver. » Gagner du temps, voilà donc ce que conseillait la politique; et, en attendant, elle commandait d'agir sans relâche auprès du gouvernement britannique, de lui faire comprendre la solidarité de ses intérêts avec ceux de l'Europe, de lui montrer quelle imprévoyance il y aurait à traiter trop à la hâte avec des républiques à peine écloses, et dont quelques-unes étaient déjà menacées par les États-Unis. L'Angleterre persévérerait-elle dans ses dispositions, d'autres moyens plus énergiques étaient en réserve, il serait

(1) Lettre du 17 février 1824.

facile de l'inquiéter et au besoin de l'intimider par la menaçante perspective d'une occupation indéfinie de l'Espagne : campée à Cadix et à l'île de Léon, à la Corogne et à Badajoz, l'armée française ne se trouvait-elle pas singulièrement rapprochée de Gibraltar et du Portugal ? Sous l'empire de cette arrière-pensée, M. de Chateaubriand mandait au prince de Polignac : « Si l'Angleterre précipite trop la question, si elle se décide, malgré les protestations de l'Espagne et le sentiment des cours alliées, à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, les choses n'iront pas aussi facilement ; nous pouvons gêner le pavillon de ces colonies, y soutenir le parti royaliste ; et enfin si l'Angleterre nous poussait à bout, nous n'avons pas encore évacué Cadix, Barcelone et la Corogne. *Ceci, prince, est pour vous seul*, et pour vous faire comprendre que, sans manquer aux convenances et à la mesure diplomatique, vous pouvez parler d'un ton ferme à M. Canning (1). »

Les choses allèrent ainsi jusqu'au printemps de 1824 ; à cette époque, l'on put croire que la solution désirée se réaliserait. Du côté de l'Espagne et des puissances continentales les plus gros empêchements étaient levés. En Amérique, les vices des institutions républicaines se trahissaient de plus en plus dans les

(1) Lettre du 6 novembre 1823.

souffrances des populations, ce n'étaient que guerres civiles se mêlant à la guerre nationale qui durait toujours ; tandis que les soldats de Ferdinand VII occupaient encore le fort d'Ulloa auprès de la Vera-Cruz, Iturbide préparait une expédition contre la patrie qui l'avait chassé. Peu à peu aussi l'Angleterre quittait son attitude chagrine et solitaire ; aux ardentes invectives dont M. Canning avait poursuivi la campagne d'Espagne, succédaient les plus beaux hommages à la vertu militaire comme à la mission libérale de notre armée et de son chef, le duc d'Angoulême (1). La session du Parlement était presque

(1) Dans la séance de la Chambre des communes, du 23 mars 1824, l'opposition attaqua en termes très-vifs l'occupation de l'Espagne par les Français : « Il n'y a pas dix ans, disait notamment lord John Russell, que le sang anglais le plus pur a été répandu en Espagne pour affranchir cette contrée du joug français, et cependant les Français sont aujourd'hui maîtres de ces champs où nous avons livré tant de combats ; leurs étendards flottent sur les tours de Cadix, de Badajoz et de Saint-Sébastien, dont la conservation ou la conquête nous avait coûté tant de trésors ! Tant que ce pays restera occupé par l'armée d'invasion, qui osera dire qu'un tel état de choses n'intéresse pas essentiellement le Parlement et la nation ? »

M. Canning répondit qu'il fallait se fier à la loyauté du gouvernement français ; puis il ajouta : « Pour éviter les guerres civiles, les déchirements intérieurs dans un pays où l'union est impossible en ce moment, la présence d'une force étrangère est de toute nécessité, et les Français sont plus que tous autres, capables de remédier au mal qu'il s'agit de guérir. Je ne veux pas dire cependant que le bien qu'ils peuvent faire efface l'injustice de l'invasion : leur système a été vicieux, je le répète, mais leur conduite pendant les hostilités a été

arrivée à son terme, et cette fameuse reconnaissance des républiques américaines, dont s'était vanté M. Canning dès le mois d'octobre 1823, n'avait pas eu lieu : loin de là, M. Canning lui-même, au mois de mars 1824, s'était chargé de faire rejeter une motion d'un membre de la Chambre des communes, sir James Mackintosh, qui tendait à la provoquer ; et quelques jours auparavant, à la Chambre des lords, le vénérable lord Liverpool, répondant à lord Lausdown dans le même sens, n'avait pas caché sa préférence pour la formation de nations indépendantes, au Nouveau-Monde, sous le régime monarchique. Le gouvernement britannique en était venu à

digne des plus grands éloges. Il serait difficile de citer un autre exemple d'une armée nombreuse traversant tout un royaume dans une si bonne tenue, faisant si peu de mal, et prévenant partout celui que d'autres voulaient faire... Enfin, une chose bien remarquable, c'est que le parti fanatique est précisément celui qui se trouve comprimé en Espagne par les Français. On n'a donc pas à leur reprocher la persécution des libéraux, comme quelques-uns le prétendent. Au contraire, les constitutionnels les appellent aujourd'hui comme protecteurs. Les fanatiques, qui étaient entrés en Espagne pour détruire les constitutionnels, sont mis chaque jour hors d'état de nuire, et ce sont eux particulièrement qui demandent le départ des troupes françaises. »

Qu'on veuille bien rapprocher un instant de ce langage celui que tiennent aujourd'hui lord Palmerston et le même lord John Russell, devenu comte Russell, sur l'occupation de Rome par les Français ! Et cependant elle est mille fois moins faite, aux points de vue politique, stratégique ou autres, pour leur inspirer de l'ombrage, que l'occupation de l'Espagne !

ne plus repousser absolument l'établissement d'un infant au Mexique, où l'ombre croissante des Etats-Unis lui donnait à réfléchir. M. de Chateaubriand avait quelque raison d'écrire au prince de Polignac, le 10 mai : « Je n'ai jamais désespéré de cette affaire, parce que la résistance passive de l'Espagne et du continent avec l'Espagne contre l'indépendance complète des Amériques espagnoles doit embarrasser beaucoup l'Angleterre ; » et le 19 mai à M. de La Ferronnays : « Tout marche à présent ; le Parlement va finir, et alors j'ai toujours l'espérance d'amener l'Angleterre à écouter ses véritables intérêts. »

Sur ces entrefaites tout manqua ; on n'avait surmonté les grands obstacles que pour échouer contre les petits. C'était au mois de mai de l'année 1824 que M. de Chateaubriand s'abandonnait à cette confiance ; quelques jours après, le 6 juin, il était brusquement renversé du ministère, non point par un vote des Chambres ou par un mouvement de l'opinion, mais par une rivalité intérieure du cabinet. Il tomba, emportant avec lui tous ses projets. Des monarchies bourboniennes d'Amérique, du congrès d'où elles pourraient pacifiquement sortir par un acquiescement unanime, il n'y eut plus trace ; comme l'Espagne dans l'absolutisme, les colonies allèrent à la dérive dans l'anarchie. Les événements vont se précipiter avec un enchaînement qui ne

laisse rien à ajouter : en octobre 1824, les Mexicains, vainqueurs d'Iturbide, leur pauvre empereur relaps qu'ils ont fusillé, promulguent solennellement leur constitution républicaine; au mois de novembre, le gouvernement français communique au gouvernement britannique la détermination qu'il a prise de retirer d'Espagne la plus grande partie de l'armée d'occupation; le 1^{er} janvier 1825, M. Canning annonce officiellement au Corps diplomatique que l'Angleterre reconnaît l'indépendance des États de Buenos-Ayres, du Mexique et de la Colombie, qu'elle se dispose en conséquence à nommer des chargés d'affaires dans leurs capitales et à passer avec chacun d'eux des traités de commerce. Dès lors c'était fini; quand au mois d'avril suivant, M. de Metternich voulut à son tour recommencer une négociation dont naguère, avec sa frivolité grave, il avait souri comme d'une chimère, quand, *pour maintenir*, écrivait-il, *le principe monarchique et éviter un grand scandale*, il offrit à M. Canning un compromis par lequel les puissances continentales reconnaîtraient, à l'exemple de l'Angleterre, l'indépendance des nouveaux États américains, mais par lequel, en revanche, elles ne seraient pas entravées dans leurs efforts pour fixer à l'amiable cette indépendance sous l'autorité de princes légitimes, le ministre de Georges IV invoqua le fait accompli, il

répondit *qu'il était trop tard*. L'Espagne n'avait plus qu'à se courber devant l'inexorable arrêt de la nécessité : le 18 novembre 1825, les derniers soldats qu'elle avait au Mexique évacuèrent le dernier coin de terre qu'ils possédaient à la Vera-Cruz; le drapeau de Fernand Cortez cessa de flotter sur le fort d'Ulloa. M. de Villèle hésita quelque temps encore, avant d'envoyer à Mexico un chargé d'affaires sous le titre d'agent commercial supérieur; dans l'intervalle, il s'était enlevé tout prétexte de différer, le jour où, reconnaissant, moyennant une indemnité fictive, l'État d'Haïti engraisé de la dépouille de nos colons, il avait vendu l'indépendance à une république insolvable de noirs révoltés. Le président du Mexique disait avec une justesse relative, dans son Message au Congrès, le 1^{er} janvier 1826 : « Quelle que soit la véritable intention de l'acte, jusqu'alors sans exemple en diplomatie, qui a reconnu l'indépendance d'Haïti, toujours est-il qu'il a reconnu le droit d'insurrection, et mis ce principe, qui convient à notre temps, au-dessus de celui qui faisait les rois propriétaires des nations comme de vils troupeaux. Je considère cet événement comme un grand pas fait par la France vers l'exemple que lui a donné son heureuse rivale, l'Angleterre. »

Nous regrettons, quant à nous, que l'expérience tentée par M. de Chateaubriand n'ait pas été pous-

sée jusqu'au bout. Quoi qu'il advint, dût-elle avorter avec éclat, rien n'eût été pire que ce qui est arrivé, rien ne pouvait être plus dommageable à tous les grands intérêts des deux mondes; réussissait-elle, au contraire, par un hasard qui n'aurait pas été extraordinaire, quel bienfait universel! quel triomphe pour l'Amérique et pour l'Europe! A l'heure du siècle où nous sommes, au milieu de ces régions splendides où le regard ne distingue guère que des formes de peuples roulant confusément dans une agitation stagnante, il y aurait des Bourbons couronnés parmi des citoyens libres; peut-être les fils de don Carlos, ces infants que nous avons vus si douloureusement vivre et mourir pour leur pays et pour leur race, commanderaient-ils en paix à des nations prospères comme le Brésil. Et même la surabondance du sang de France étant venue en aide à l'Espagne pour remplir tous les trônes vides d'outre-mer, qui sait si Buenos-Ayres ou bien Mexico ne reposeraient pas aujourd'hui sous l'épée vaillante de quelqu'un de ces princes qui d'Anvers et de Constantine se sont montrés jusqu'à Saint-Jean d'Ulloa? C'est un des traits de notre histoire contemporaine que presque toujours la cause de la civilisation a perdu la partie sans même l'avoir jouée.

CHAPITRE VI.

POURQUOI L'ESPAGNE S'EST-ELLE RETIRÉE DE L'EXPÉDITION?

Nous n'avons nul dessein d'établir la moindre comparaison entre la négociation ébauchée sous la Restauration et la récente expédition franco-espagnole, mort-née sous nos yeux. Trop de différences, et des différences trop saisissantes, existent entre les situations respectives des deux gouvernements de Paris et de Madrid, pour qu'il soit besoin de s'y arrêter! Et pourtant, puisqu'en 1861, la France faisait ce qu'elle n'aurait jamais songé à faire en 1824, puisqu'elle s'infligeait la gigantesque tâche de régénérer à main armée le Mexique, n'y avait-il pas encore avantage pour elle à utiliser, avec son précieux concours, l'ambition légitime de l'Espagne? Nous souhaitons ardemment qu'une solution définitive, plus prompte et plus sûre, moins chanceuse et moins coûteuse, nous prouve vite notre erreur (1).

(1) Un des approbateurs les plus enthousiastes, et peut-être même un des inspireurs de l'expédition du Mexique, M. le sénateur